



Locataire soumise au bon vouloir de son concierge

Par **owali_old**, le **09/11/2007** à **23:48**

Bonjour,

je suis locataire depuis 2ans sans soucis mais au mois d'aout mon travail m'a amener à m'absenter jusqu'à decembre ,pour ne pas laisser mon appartement vide ,j'ai demandé à mon petit frère d'occuper les lieux ,tout en prenant la peine d'avertir mon concierge.

A ma grande surprise,je reçois une lettre recommandée de mon bailleur(une étude) me parlant de nuisance sonores importantes,je visite tour à tour mes voisins avec lesquels j'ai un bon contact(petit immeuble de 3 étages,je suis au dernier) qui n'ont jamais rien entendu et sont surpris.

L'étude contactée et informée me déclare ne pas vouloir diffamer en me donnant le nom de la personne,curieux?

puis un huissier contacté par l'étude le 11 octobre en même temps que le courrier,est arrivé chez moi mercredi,un Monsieur plus locace qui informe mon frère que c'est le concierge qui en fait a déclaré à mon bailleur que je n'habite plus là,alors que je l'avais informé et que jusqu'à ce jour tout se passait bien avec ce concierge il est vrai très bavard,et,ne cache pas son peu d'envie de voir ce que l'on appelle les minorités visibles occuper trop de logements,une sorte de quota sans nommer les choses.

je précise que je suis métisse de peau contrairement à mon frère qui est noir.

Merci d'essayer de m'éclairer

Par **Jurigaby**, le **10/11/2007** à **01:54**

Bonjour.

Et?Vous voulez obtenir quoi? Le bailleur veut quoi lui?

Par **owali_old**, le **10/11/2007** à **08:48**

Bonjour,

Je souhaite savoir quelles sont les limites d'un concierge, a-t-il les droits sans pouvoir être inquiété?

Par **freesonnerie**, le **10/11/2007** à **09:31**

Bonjour

Retourne voir tes voisins et fais leur signer un papier comme quoi, jusqu'à ce jour, ils n'ont jamais eu à se plaindre de bruit venant de ton appartement. S'ils signent tous, ça prouvera bien que ce concierge est de mauvaise foi.

Puis fais suivre ce courrier à ton bailleur ainsi qu'à l'huissier. Tu verra ce qu'il se passe par la suite, mais ça devrait suffire à discréditer ce concierge face au bailleur.